Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le programme précurseur dit «100 millions» a permis d'initier la transition énergétique dans le canton

Lancé en janvier 2012 et piloté par le Département du territoire et de l'environnement (DTE), le programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique » a dépassé les objectifs du Conseil d'Etat. A travers ses nombreux domaines d'action, il a contribué de manière significative à initier la transition énergétique dans le canton, que ce soit en matière d'approvisionnement énergétique local, de rénovation des bâtiments ou de soutien aux entreprises. Ce programme a également rempli son rôle de soutien à l'économie vaudoise.

Depuis son lancement par le Conseil d'Etat en 2012, le programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique » a contribué au développement et à la diversification des sources d'approvisionnement énergétique du canton, mais pas seulement.

Ressources locales et renouvelables

Plus de 20 millions ont été consacrés au soutien à la production photovoltaïque, sous la forme d'une rétribution unique pour de grandes installations ou à prix coûtant du courant produit par des installations qui se trouvaient sur les listes d'attente de la Confédération. Près de 500 projets ont bénéficié d'une aide financière permettant d'augmenter la production cantonale de près de 30'000 MWh/an (consommation de près de 8000 ménages). Ce volet comprenait aussi le soutien à l'installation de batteries de stockage, pour lesquelles 490 demandes ont été acceptées, et au développement du stockage virtuel.

Le bois-énergie et la biomasse humide ont également profité du programme. La construction de 13 hangars de séchage à bois et le développement d'un dispositif novateur de collecte des déchets verts pour la production de biogaz ont notamment été soutenus.

Maîtrise de la consommation

Le volet « efficacité énergétique » du programme s'est traduit par une enveloppe de 24 millions dévolue à l'assainissement du parc immobilier vaudois. Au total, 1600 rénovations et plus de 450 remplacements de chauffages électriques ont été soutenus par l'Etat. L'ensemble des projets réalisés permet de réduire les besoins annuels en chaleur équivalents à 2200 villas individuelles et à la consommation électrique annuelle représentant celle de 1200 ménages.

Les subventions versées ont par ailleurs préfiguré plusieurs types de soutiens intégrés depuis au Programme Bâtiments de la Confédération, comme le principe du bonus en cas de rénovation supérieure aux normes, le remplacement des chauffages électriques ou la réalisation d'audit CECB Plus (certificat énergétique cantonal des bâtiments).

Industrie

Le programme « 100 millions » se voulait aussi un accompagnement à loi révisée sur l'énergie, entrée en vigueur en 2014, laquelle comportait plusieurs dispositions concernant les grands consommateurs d'énergie. Des subventions pour des audits énergétiques ont été proposées, et 280 grands consommateurs, sur les 600 comptabilisés dans le canton, y ont eu recours. Depuis le lancement du programme, le cumul des économies d'énergie réalisées au sein des grands consommateurs équivaut aux besoins de chaleur de 21'500 villas individuelles et à la consommation électrique de 36'000 ménages

Le volet consacré aux industries (7 millions) comprenait aussi le financement de mesures d'efficacité énergétique directement implémentées dans les entreprises. Celles-ci ont permis d'économiser l'équivalent des besoins annuels de chaleur de 630 villas individuelles et de la consommation électrique annuelle de 870 ménages.

Recherche, formation et sensibilisation

Les domaines de la formation et de la recherche étaient compris dans le périmètre du programme. Développés en collaboration avec des partenaires industriels, 9 projets des hautes écoles (EPFL, HEIG-VD et UNIL) ont bénéficié d'aides financières (12 millions au total). Les jeunes chercheurs ont pu explorer de nombreuses pistes dans des domaines variés : stockage de l'énergie, réseaux électriques intelligents (smart grid) et impact social de la transition énergétique.

Des cours dans le domaine de l'énergie ont été créés à la HEIG-VD grâce à un soutien financier de l'Etat. Le développement d'un stand d'information sur l'énergie, dressé ensuite lors de 30 manifestations dans le canton, a permis de sensibiliser le grand public et les propriétaires immobiliers.

Programme mobilisateur

Le DTE tire un bilan très positif de l'opération : « Au vu des nombreuses réalisations qu'il a permis de concrétiser et des multiples acteurs qu'il a su fédérer, le programme 100 millions a largement contribué à initier la transition énergétique dans notre canton et le futur plan climat vaudois, et cela bien avant que les Suisses n'acceptent, en

2017, la Stratégie énergétique 2050», juge Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du département. Le programme s'arrêtera au 31 décembre 2019.

Les retombées financières générées par le programme confirment que les énergies renouvelables et les nouvelles technologies propres constituent des leviers de croissance indubitables. Les investissements induits dans le canton sont estimés, à ce jour et dans les domaines où ils sont mesurables, à plus de 300 millions de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 2019

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'État
DJES, François Vuille, délégué à la transition énergétique, Direction générale de l'environnement